

LA GAZETTE

de LUDES le Coquet

N° 66 - Avril 2014



Site internet de la
Commune :
<http://ludes51.fr>

**N'oubliez pas de nous
faire
connaître votre adresse
courriel afin de profiter
d'infos rapides**

Heures d'ouverture du
secrétariat de Mairie :

**Lundi, Jeudi et Vendredi
de 16h30 à 18h30
Mercredi
de 9h30 à 11h30**

Dans ce numéro :

| | |
|---|---|
| Conseil municipal du 23 janvier 2014 | 1 |
| Conseil municipal du 22 février 2014 | 1 |
| Conseil municipal du 30 mars 2014 | 2 |
| Conseil municipal du 7 avril 2014 | 3 |
| Comité de jumelage Information | 4 |
| Les dates à retenir Informations pratiques | 4 |

CONSEIL MUNICIPAL du 23 janvier 2014

ABSENTS : M. MACOIN Laurent (pouvoir à M. GAIDOZ Luc), M. BRIXON Alain
M. FORGET Thierry, M. MONMARTHE Jean-Guy, M. LUDET Christian,
M. AMÉ Maxime

LE CONSEIL MUNICIPAL :

SOLLICITE l'octroi de subventions auprès du Conseil Général et de la Sous-Préfecture pour l'aménagement VRD des rues Carnot et Saint Vincent.

DÉCIDE de transférer à la CCVCMR, les personnels communaux qui exercent en totalité leurs fonctions liées aux compétences scolaires, périscolaires et de la petite enfance au sein de notre commune et de modifier le tableau des emplois issu de ce transfert.

FIXE la fourniture d'étiquettes au prix de 0.016 € l'étiquette pour le tirage à partir de la liste électorale.

AUTORISE le Maire à :

- demander la résiliation du marché de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du lotissement, sans indemnité, suite à la radiation de l'ordre des architectes de l'agence NED d'Eprenay. —
- demander l'autorisation d'utiliser les plans et dossiers créés par l'agence NED afin de poursuivre l'élaboration du lotissement et de ne pas pénaliser les entreprises intervenant dans ce marché.
- demander le retour des dossiers des 9 entreprises candidates à l'appel d'offres du lotissement.

Questions diverses :

- Des réunions d'information pour les élections municipales auront lieu les 10 et 17 février 2014 à 20 h 00 à la salle des fêtes.
- Une délégation officielle du SDIS (pompiers) a demandé une rencontre avec les élus pour faire état du Centre de Première intervention de Ludes. Malgré le soutien et l'encouragement du conseil municipal, Le SDIS souhaiterait une augmentation du nombre de pompiers volontaires et formés à Ludes. L'effectif actuel ne permettrait pas le maintien du centre à Ludes mais son transfert sur Verzenay.

CONSEIL MUNICIPAL du 22 Février 2014

ABSENTS : M. MONMARTHE Jean-Guy (pouvoir à M. GAIDOZ Luc) M. AMÉ Maxime

LE CONSEIL MUNICIPAL :

DÉCIDE de mandater le Maire à lancer un nouvel appel d'offres pour un maître d'œuvre afin de reprendre le dossier concernant le lotissement communal « Les Bas de Ludes » suite à la radiation prononcée par le Conseil Régional de l'Ordre des architectes à l'égard du cabinet d'architecture NED d'Eprenay.

DÉCIDE de maintenir, à compter du 1^{er} janvier 2015, les tarifs d'occupation de la salle des fêtes votés pour l'année 2014 comme suit :

| | <u>Résidents</u> | <u>Non résidents</u> |
|---|------------------|----------------------|
| Grande salle n°1 été (mois 05 à 09) | 390 € | 920 € |
| Grande salle n°1 hiver (mois 10 à 04) | 470 € | 1 020 € |
| Arrhes | 150 € | 400 € |
| Frais de ménage (en cas de salle rendue non nettoyée) | 280 € | 280 € |

| | <u>Résidents</u> | <u>Non résidents</u> |
|---|------------------|----------------------|
| Petite salle n°2 été (mois 05 à 09) | 170 € | 380 € |
| Petite salle n°2 hiver (mois 10 à 04) | 200 € | 440 € |
| Arrhes | 100 € | 150 € |
| Frais de ménage (en cas de salle rendue non nettoyée) | 160 € | 160 € |
| Salle réunion n°3 | 51 € | 51 € |
| Réunion, conférence - grande salle n°1 | 165 € | 315 € |
| Réunion, conférence - petite salle n°2 | 105 € | 160 € |
| Réunion familiale après obsèques - petite salle n°2 | 51 € | 51 € |

AUTORISE le Maire à engager, liquider et mandater une dépense d'investissement à caractère urgent avant le vote du budget primitif 2014 soit le remplacement de deux bornes incendie défectueuses.
Cet investissement représente 8 569.86 € TTC.

Questions diverses :

CCVCMR :

- Compte rendu de la commission tourisme par M. Thierry FORGET. (Application de la taxe de séjour ?)
- Compte rendu de la commission scolaire, périscolaire et petite enfance par Mme Isabelle GALIBERT.

CONSEIL MUNICIPAL du 30 MARS 2014

PRÉSENTS : M. RULLAND Nicolas, M. COLLIN Adrien, M. JOREZ Jean-Pierre, M. BRIMONT Marc, Mme SAYER-CORNEILLE Fanny, M. QUENARDEL Michel, M. DUMARGNE Damien, M. BLONDEL Dominique, Mme SOHET Christelle, M. SAINTOT Bernard, M. CORBLIN Laurent, Mme BRÉZILLON Bérengère, M. TOCUT Alain, Mme DELABRUYÈRE Pascale

ABSENTS : M. MONMARTHE Jean-Guy (pouvoir à M. RULLAND Nicolas)

LE CONSEIL MUNICIPAL :

PROCÈDE à l'élection du maire

M. RULLAND Nicolas a été proclamé maire au 1^{er} tour de scrutin avec 15 voix

FIXE le nombre d'adjoints à 4

PROCÈDE à l'élection des adjoints :

M. JOREZ Jean-Pierre a été proclamé 1^{er} adjoint au 1^{er} tour de scrutin avec 15 voix

M. SAINTOT Bernard a été proclamé 2^{ème} adjoint au 1^{er} tour de scrutin avec 14 voix

Mme SAYER-CORNEILLE Fanny a été proclamée 3^{ème} adjointe au 1^{er} tour de scrutin avec 15 voix

Mme SOHET Christelle a été proclamée 4^{ème} adjointe au 1^{er} tour de scrutin avec 14 voix

Conformément à l'article L. 273-11, M. RULLAND Nicolas et M. JOREZ Jean-Pierre sont désignés comme délégués communautaires à la Communauté de Communes Vesles et Coteaux de la Montagne de Reims (CCVCMR) suivant l'ordre du tableau du conseil municipal.

PROCÈDE à l'élection des délégués :

S.I.A.E.P. (Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable de la Région de Verzy)

| | |
|-------------------------|-----------|
| MME BRÉZILLON Bérengère | Titulaire |
| M. BRIMONT Marc | Titulaire |
| M. COLLIN Adrien | Suppléant |
| M. MONMARTHE Jean-Guy | Suppléant |

P.N.R. (Parc Naturel Régional de la Montagne de Reims)

| | |
|-------------------------|-----------|
| MME BRÉZILLON Bérengère | Titulaire |
| M. COLLIN Adrien | Suppléant |

S.I.E.M. (Syndicat Intercommunal d'Electricité de la Marne)

| | |
|---------------------|-----------|
| M. TOCUT Alain | Titulaire |
| M. QUENARDEL Michel | Suppléant |

FIXE le nombre de membres du conseil d'administration du C.C.A.S. :

- 4 membres élus par le conseil municipal
- 4 membres nommés par le maire

ÉLIT les 4 représentants du conseil municipal au sein du conseil d'administration du C.C.A.S. :

- M. CORBLIN Laurent (15 voix)
- M. JOREZ Jean-Pierre (14 voix)
- Mme SAYER-CORNEILLE Fanny (14 voix)
- Mme SOHET Christelle (14 voix)

Questions diverses :

- Le Maire a désigné M. Dominique BLONDEL comme responsable de la vérification des écritures comptables de la commune (mandats, titres, salaires et encaissement des locations de la salle des fêtes).

- M. Damien DUMARGNE est nommé coordonnateur du comité de pilotage pour l'aménagement du lotissement « Les Bas de Ludes ».

- M. Michel QUENARDEL est désigné comme référent des habitants du Craon de Ludes.

CONSEIL MUNICIPAL du 07 AVRIL 2014

ABSENTS : M. SAINTOT Bernard (pouvoir à M. RULLAND Nicolas)

LE CONSEIL MUNICIPAL :

DÉSIGNE M. RULLAND Nicolas comme représentant de la collectivité auprès de la société SPL-XDEMAT et **APPROUVE** l'avenant à la convention de prestations intégrées. Cette société publique locale permet de dématérialiser les délibérations, les arrêtés, les conventions...

APPOUVE la modification des statuts du Syndicat Mixte de Réalisation du Fond de la Cuche. Les eaux pluviales ne relevant pas des compétences de la nouvelle structure intercommunale, le conseil syndical a décidé de supprimer le siège du délégué représentant la CCVMR pour l'affecter à la commune de Ludes.

ELIT deux délégués représentant la commune auprès du Syndicat Mixte de Réalisation du Fond de la Cuche :
M. RULLAND Nicolas et M. BLONDEL Dominique

PROCÈDE à la formation des commissions communales et à la nomination des membres qui y siègeront :

VOIRIES RÉSEAUX DIVERS : 1^{er} **adjoint M. JOREZ Jean-Pierre**, M. DUMARGNE Damien,
M. BLONDEL Dominique, M. TOCUT Alain, M. QUENARDEL Michel

BÂTIMENTS COMMUNAUX : 2^{ème} **adjoint M. SAINTOT Bernard** M. DUMARGNE Damien,
M. COLLIN Adrien, M. QUENARDEL Michel, M. TOCUT Alain

AFFAIRES SCOLAIRES, PÉRISCOLAIRES ET PETITE ENFANCE :

3^{ème} **adjoint-référent Mme SAYER Fanny**, M. BRIMONT Marc,
M. CORBLIN Laurent

COMMUNICATION - VIE ASSOCIATIVE - FLEURISSEMENT: 4^{ème} **adjoint MME SOHET Christelle**
Mme DELABRUYÈRE Pascale Mme BREZILLON Bérengère

FINANCES : M. RULLAND Nicolas, M. JOREZ Jean-Pierre, M. SAINTOT Bernard, Mme SAYER Fanny,
Mme SOHET Christelle, M. BLONDEL Dominique, M. COLLIN Adrien,

FORÊT AFFOUAGES : M. QUENARDEL Michel, M. BLONDEL Dominique, M. BRIMONT Marc,
Mme BREZILLON Bérengère

CONSEIL D'ÉCOLES : M. RULLAND Nicolas, Mme SAYER Fanny, M. CORBLIN Laurent,
M. BRIMONT Marc, Mme DELABRUYÈRE Pascale

ASSOCIATION CULTURELLE : M. RULLAND Nicolas, Mme SOHET Christelle, Mme DELABRUYÈRE Pascale

ASSOCIATION PREMIERS PAS - HALTE GARDERIE : MME SAYER Fanny, M. DUMARGNE Damien

CORRESPONDANT DÉFENSE : M. DUMARGNE Damien

PROPOSE 12 commissaires titulaires et 12 commissaires suppléants auprès du directeur des services fiscaux afin de constituer la commission des impôts directs

CONSTITUE la commission d'appel d'offres : membres titulaires M. JOREZ Jean-Pierre, M. SAINTOT Bernard,
M. DUMARGNE Damien

membres suppléants M. BLONDEL Dominique, M. BRIMONT Marc, M. QUENARDEL Michel

DÉCIDE DE DÉLÉGUER (par 12 voix pour) au Maire les attributions suivantes :

(M. RULLAND Nicolas, partie intéressée, s'est retiré du vote)

- prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés d'un montant inférieur à 20 000 €, ainsi que toute décision concernant leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieur à 5 %,
- prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans le cimetière,
- fixer les rémunérations et régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts,
- exercer, au nom de la commune, les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme, de déléguer l'exercice de ces droits à l'occasion de l'aliénation d'un bien,
- de passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes.

DÉCIDE DE FIXER les indemnités du Maire et des Adjointes comme suit :

| | | |
|---------------------------|------------------------------------|------------------|
| M. RULLAND Nicolas | 100 % du montant de référence soit | 1 178.46 € /mois |
| M. JOREZ Jean-Pierre | 100 % du montant de référence soit | 313.62 € / mois |
| M. SAINTOT Bernard | 100 % du montant de référence soit | 313.62 € / mois |
| MME SAYER-CORNEILLE Fanny | 100 % du montant de référence soit | 313.62 € / mois |
| MME SOHET Christelle | 100 % du montant de référence soit | 313.62 € / mois |

Questions diverses :

Démission M. MONMARTHE Jean-Guy du conseil municipal.

Prochaine réunion de conseil municipal pour vote des budgets programmée le 18 avril à 20 h 00

Passage d'une balayeuse le 9 avril pour nettoyage des trottoirs

Présentation par le Maire de l'ensemble des conseillers aux aînés lors du repas des anciens qui aura lieu le 24 avril

Recensement et état des lieux des bâtiments communaux par la nouvelle équipe municipale

Taille et liage de la vigne communale effectués par des conseillers le 5 avril dernier

Conception d'une étiquette pour habillage des bouteilles de champagne de la commune

Organisation en cours des TAP (temps d'activités périscolaires) : des animations sont recensées comme le sport collectif, l'activité manuelle, l'expression corporelle, les jeux de société. La commune est à la recherche d'intervenants possédant le BAFA

La commune est adhérente pour le concours des maisons fleuries

Projet de cartographier la forêt communale pour organisation de courses d'orientation

Projet de modification de mise en page de la gazette à partir de septembre

Etude en cours pour travaux de signalisation rue de Ville-en-Selve afin de ralentir la vitesse des véhicules

Réouverture du café-restaurant « Le Coquet » courant mai

COMITÉ DE JUMELAGE LUDÉS-SÖRGENLOCH

L'année 2013 a été riche en évènements.

Notre Assemblée Générale a eu lieu le 23 janvier et à cette occasion le programme de l'année 2014 a été établi :

- **lotto** : il a eu lieu le dimanche 9 mars à la salle des fêtes.

- **visite** : cette année nos amis nous rendrons visite du 16 au 18 mai.

Le samedi matin sera consacré à la visite à pied de Reims Arts Déco, l'après-midi nous irons visiter le Centre d'Interprétation de Suijpes ainsi que le site historique de "la Main de Massiges". En soirée un repas en commun clôturera la journée. Dimanche nous visiterons le phare de Verzenay.

- **séjour des enfants** : cette année se sont les enfants de Ludés qui partiront du 26 au 31 juillet à Sörgenloch.

Beaucoup d'activités ludiques et culturelles leur seront proposées.

Nous acceptons les enfants (garçons et filles) âgés de 8 à 14 ans, ils sont accompagnés par des adultes et hébergés dans des familles avec des enfants en rapport d'âge.

Alors n'hésitez pas à nous contacter sur ce sujet. Nous organisons ce type de séjour depuis 1995 !

- **rencontre** : la rencontre à mi-chemin permet aux responsables des deux comités de faire le point sur l'année écoulée et d'élaborer un programme pour l'année à venir. En 2014 la rencontre aura lieu à Nancy.

Nous avons des familles à Sörgenloch qui désirent faire connaissance avec des familles de Ludés.

Nous sommes à la recherche de familles désireuses de nous rejoindre. Nous vous attendons.

Sachez que votre engagement vous apportera des satisfactions et seulement le regret de ne pas avoir participé plus tôt.

Contact : Régis Quatresols 03 26 61 10 13 Courriel : regis.quatresols@wanadoo.fr

INFORMATION

Réouverture du café-restaurant "Le Coquet" courant mai.

Dorothée PETITJEAN et Vincent MOUTAUX seront heureux de vous accueillir dans un cadre chaleureux et convivial.

La date d'ouverture officielle vous sera communiquée ultérieurement.

Les dates à retenir

Vacances zone B : 19 avril au 4 mai 2014

Concert de l'Harmonie : dimanche 4 mai à Ludés

Monument aux morts : rendez-vous le 8 mai à 10h30

Jumelage : réception à Ludés les 16, 17 et 18 mai

Elections européennes : dimanche 25 mai 2014

Informations pratiques

Heures d'ouverture de la déchèterie de Rilly :

| | |
|----------|--------------|
| Mardi | de 9h à 12h |
| Mercredi | de 9h à 12h |
| Jeudi | de 9h à 12h |
| Vendredi | de 14h à 18h |
| Samedi | de 9h à 12h |